

# SIN LE NOBLE-DOUAI, LE RAQUET

## Construire un quartier durable

**Le paysage de l'Ecoquartier du Raquet est un paysage en construction. D'ici 2030, l'éco-quartier devrait avoir pris forme. Il aura alors totalement remplacé le paysage agricole des faubourgs de Douai qui évolue progressivement depuis le milieu du XIXe s.**

Au VIIe s. Douai s'implante sur une butte argileuse encadrée par deux ruisseaux aux bords de la Scarpe. Au Xe s. le Comte de Flandre y construit sa résidence et rend la rivière navigable. Elle devient alors un lieu de passage obligé dans cette région de forêts et de marécages. Depuis 1000 ans, Douai ne cesse de se développer tirant partie de sa situation, de l'inventivité et du sens du commerce de ses habitants. Au XIXe s. la ville s'étend vers l'est sur le plateau de l'Ostrevent (mine, industrie et sidérurgie). Au XXe s., les franges nord, ouest et sud se transforment continuellement pour satisfaire au développement de l'agglomération (rocade minière, usine Renault, zones économiques, hôpital, éco-quartier du Raquet).



**Paysages d'activités**  
Qualifier les Parcs d'activités

Historiquement, les activités marchandes étaient le principal moteur du dynamisme des villes. A la révolution industrielle, les ateliers et les usines quittent progressivement leur cœur pour s'implanter dans les faubourgs. Au XXe siècle, le développement de l'automobile les rejettent encore plus loin à la périphérie.

Aujourd'hui, alors que la majorité des activités marchandes se réalise à la lisière des villes, les zones d'activités - véritables portes d'entrées de nos territoires - sont rarement intégrées à nos paysages.

Or les paysages participent à l'image de nos territoires et à leur attractivité.

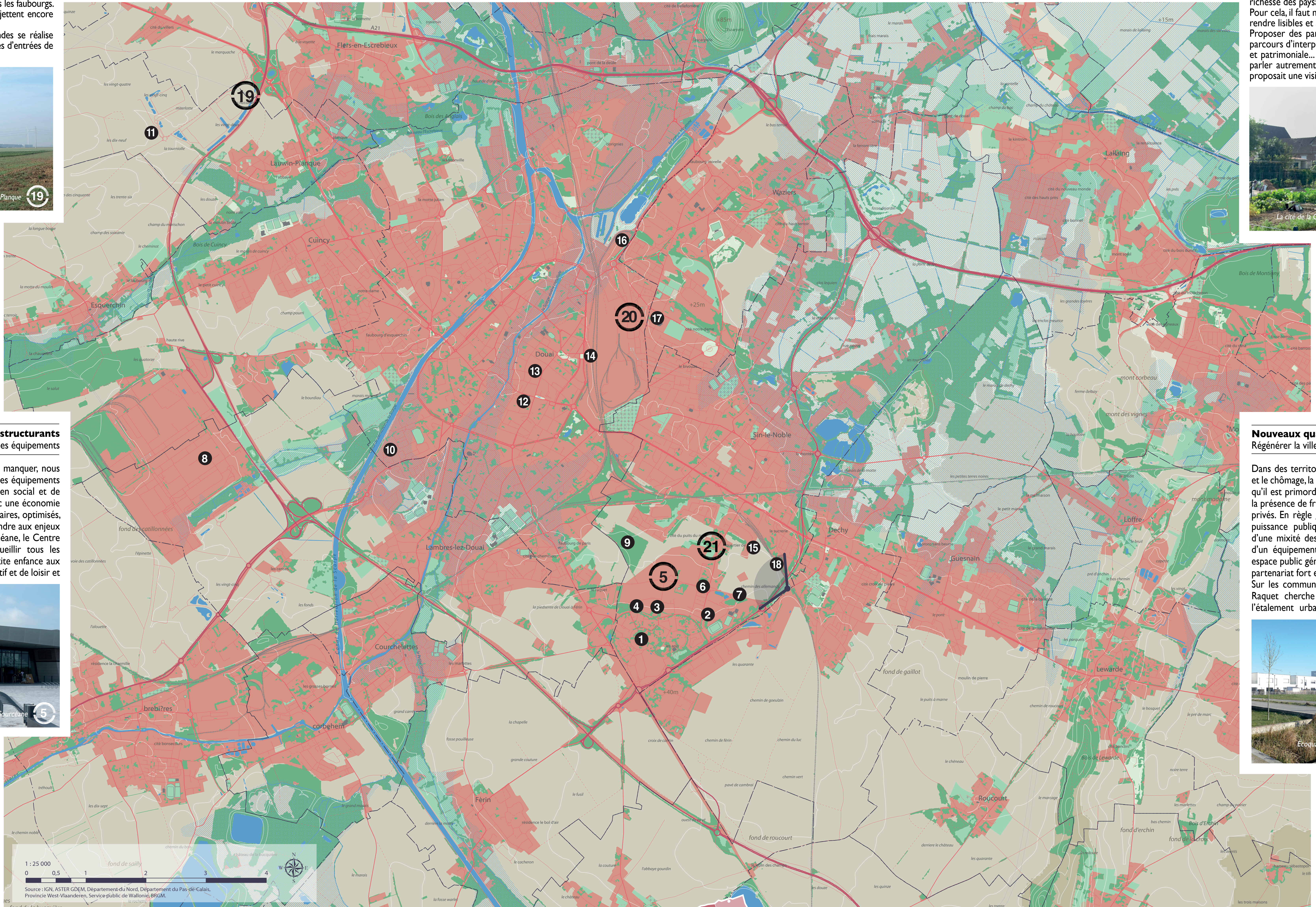
Les zones d'activités doivent aujourd'hui se réinventer et devenir de véritables quartiers intégrés aux quartiers d'habitat. Ces nouveaux quartiers doivent soigner leurs qualités architecturales, urbaines, paysagères et environnementales pour offrir un cadre de vie aux espaces de travail.



**Équipements structurants**  
Ré-enchanter les équipements

Dans notre société où les fonds publics viennent à manquer, nous avons besoin de faire mieux avec moins de moyens. Les équipements doivent être des lieux de partage, générateurs de lien social et de solidarité. Stratégiquement localisés et construits avec une économie de moyen, ils gagnent à être mutualisés, complémentaires, optimisés, multifonctionnels, modulables et innovants pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui. Situé dans le quartier du Raquet, Sourcée, le Centre aquatique-Spa du Douaisis, a pour vocation d'accueillir tous les amoureux de l'eau et adeptes du bien-être, de la petite enfance aux sportifs de haut niveau. Il est à la fois équipement sportif et de loisir et destination touristique.

Avec ses 11600 m<sup>2</sup> de surfaces aménagées et 5560 m<sup>2</sup> de surface, ce centre nouvelle génération accueille des bassins sportifs intérieur et extérieur, un bassin d'apprentissage et de loisirs, des banquettes bouillonnantes, une pataugeoire, un espace ludique enfants, un espace balnéodétente et des gradins pour les compétitions.



**Médiations patrimoniales**  
Redécouvrir le territoire

Redécouvrir le Douais nécessite de proposer aux habitants et aux publics un changement de point de vue leur permettant d'apprécier la richesse des paysages et la valeur des patrimoines...

Pour cela, il faut mettre en scène les marqueurs du territoire pour les rendre lisibles et appréhendables par chacun.

Proposer des parcours de visite et de randonnées, développer des parcours d'interprétation, engager des actions de médiation culturelle et patrimoniale... permet de vivre différemment le territoire et d'en parler autrement. Le 16 juillet 2017, l'Office du Tourisme de Douai proposait une visite de la Cité de la Clochette à Douai. Cette matinée a été l'occasion de (re-) découvrir cette cité-jardin des années 1920, véritable joyau architectural, urbain et paysager de la Compagnie des Mines d'Aniche.



Construit pour accueillir les travailleurs immigrés de l'entre-deux-guerres, et en particulier les polonais, le quartier se structure autour de l'Église Notre-Dame des Mineurs et du groupe scolaire.

**Nouveaux quartiers**  
Régénérer la ville industrielle et minière

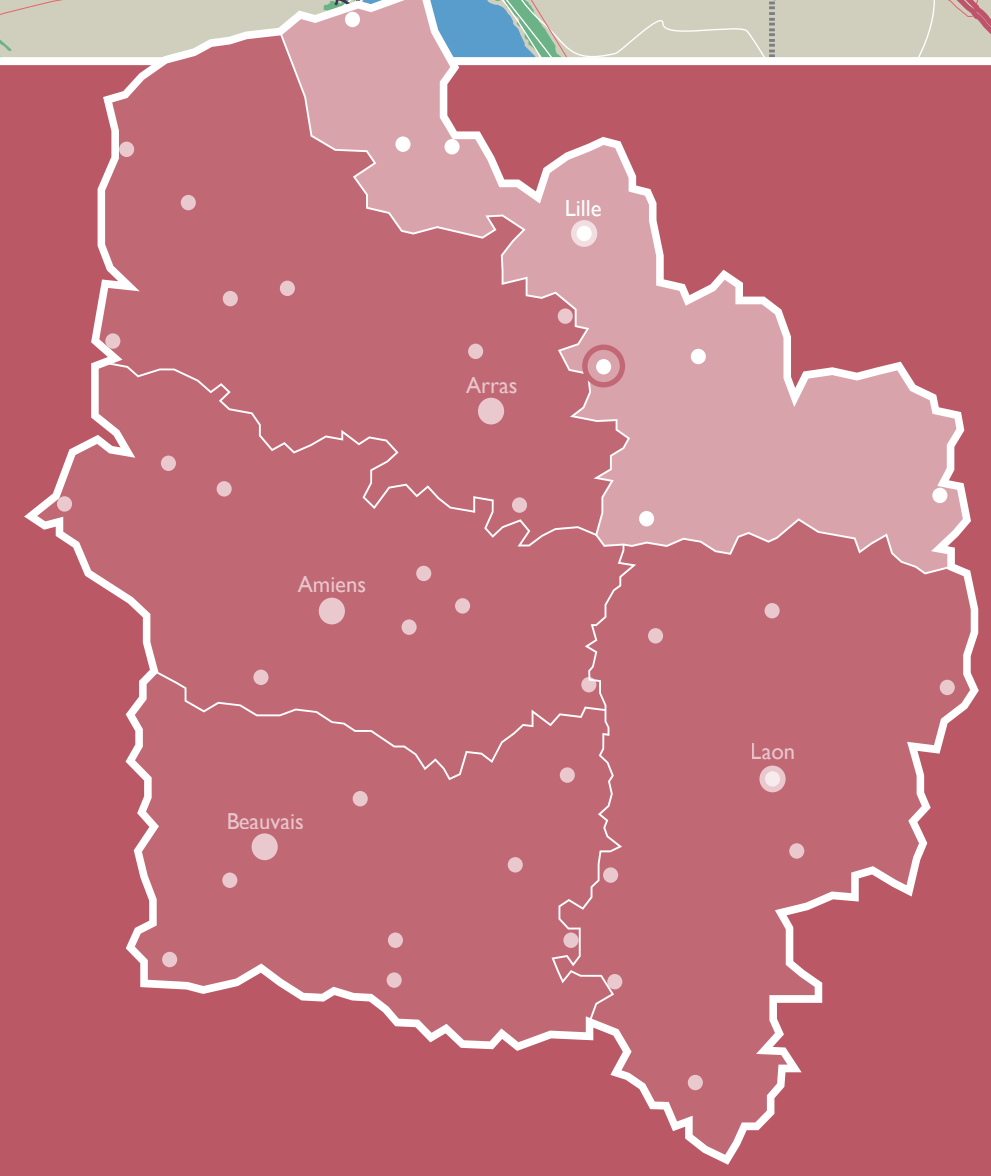
Dans des territoires marqués durablement par la crise économique et le chômage, la régénération urbaine est une priorité. D'abord parce qu'il est primordial de relancer l'économie locale, ensuite parce que la présence de friches est susceptible de décourager les investisseurs privés. En règle générale, la régénération du site est portée par la puissance publique. La programmation urbaine s'organise autour d'une mixité des fonctions et des catégories socioprofessionnelles, d'un équipement phare pour attirer les investisseurs privés, d'un espace public généreux, d'une politique d'action sociale adaptée, d'un partenariat fort entre acteurs publics et privés.

Sur les communes de Douai et de Sin-le-Noble, l'Ecoquartier du Raquet cherche d'abord à lutter contre la péri-urbanisation et l'étalement urbain. L'ambition est d'assurer le lien entre quatre

quartiers anciens dans un environnement urbain dense. Sur 160 ha, la Communauté d'Agglomération du Douaisis se donne l'opportunité d'inventer et de proposer autre chose : un quartier durable structuré autour de quatre parcs thématiques (actif, urbain, horticole, forestier), d'un centre aquatique et d'équipements publics classiques.



**Dans les faubourgs de Douai**  
Dynamiser les franges de la ville



Nés avec la loi sur l'architecture du 3 Janvier 1977, les CAUE sont des associations investies d'une mission d'intérêt général ayant pour vocation la promotion au plan local de la qualité architecturale, urbaine, environnementale et paysagère. Ils exercent des missions de conseil, formation, information et sensibilisation. Pour fêter les 40 ans de la loi, les 5 CAUE des Hauts de France ont choisi de mettre en valeur en 2017, 40 sites choisis dans la région, grâce à l'initiative intitulée « 40 ANS 40 LIEUX ». 40 fenêtres ouvertes sur notre territoire, constitué de paysages naturels et urbains, sur lesquels est porté un regard sensible et dynamique. C'est 8 lieux dans chaque département où sont programmées des animations telles qu'affichage in situ, visites de sites, conférences... à l'occasion desquelles seront aussi mis en avant des projets locaux ou territoriaux qui donnent du sens aux paysages dans lesquels ils s'inscrivent.

